

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNÉE-Q-CSN)  
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE SYNDICALE  
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....3 juin 2010  
Heure..... 14 h 15  
Lieu.....SALON DU PERSONNEL

PRÉSENCES – 130 personnes ont signé la feuille des présences  
OUVERTURE - L'assemblée est ouverte à 14 h 30

**1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTIE DE L'ASSEMBLÉE**

Diane Labarre propose *Jean Karam*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Recommandation 31**

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée syndicale du 18 février 2010
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Informations
6. Finances du SPECA
  - a) Bilan financier 2008-2009
  - b) Demandes d'appui aux luttes
  - c) Prévisions budgétaires 2010-2011
7. Conseil exécutif du SPECA
  - a) Bilan de l'exécutif sortant 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
8. Comité des relations du travail
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité des relations du travail pour 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
9. Commission des études
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants à la Commission des études pour 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
10. Comité santé, sécurité et prévention
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité santé, sécurité et prévention pour 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
11. Comité de perfectionnement
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité de perfectionnement pour 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
  - c) Nomination des enseignantes et enseignants pour 2010-2011
12. Comité sur l'environnement
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité sur l'environnement pour 2009-2010
  - c) Décisions à prendre
13. Élections
  - 13.1 Présidence des élections pour 2010-2011 (1 poste à combler + 1 poste substitut)
  - 13.2 Élection des vérificateurs pour 2009-2010 (2 postes à combler)
  - 13.3 Conseil exécutif pour 2010-2011 (9 postes à combler)
  - 13.4 Comité des relations du travail pour 2010-2011 (1 poste à combler + 1 poste substitut)
  - 13.5 Commission des études (2 postes à combler)

- 13.6 Comité santé et sécurité pour 2020-2011 (3 postes à combler)
- 13.7 Comité sur l'environnement
- 13.8 Conseil d'administration
- 14. Conditions d'éligibilité à la direction des études
- 15. Hommage à nos retraités de l'année
- 16. Varia

Proposée par Annette Gélinas  
Appuyée par Robert St-Amour

### **Amendement**

Inscrire après le point 5 « Informations » un point traitant de la procédure de présentation des bilans syndicaux.

Proposé par Philippe De Grosbois  
Appuyé par Denise Poirier

**Adopté à l'unanimité**

### **La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à**

#### **l'unanimité**

L'ordre du jour amendé se lit comme suit:

- 1. Nomination à la présidence de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée syndicale du 18 février 2010
- 4. Acceptation des nouveaux membres
- 5. Informations
- 6. Modalités de présentation des bilans syndicaux
- 7. Finances du SPECA
  - a) Bilan financier 2008-2009
  - b) Demandes d'appui aux luttes
  - d) Prévisions budgétaires 2010-2011
- 8. Conseil exécutif du SPECA
  - a) Bilan de l'exécutif sortant 2009-2010
  - c) Décisions à prendre
- 9. Comité des relations du travail
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité des relations du travail pour 2009-2010
  - c) Décisions à prendre
- 10. Commission des études
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants à la Commission des études pour 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
- 11. Comité santé, sécurité et prévention
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité santé, sécurité et prévention pour 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
- 12. Comité de perfectionnement
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité de perfectionnement pour 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
  - c) Nomination des enseignantes et enseignants pour 2010-2011
- 13. Comité sur l'environnement
  - a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité sur l'environnement pour 2009-2010
  - b) Décisions à prendre
- 14. Élections
  - 14.1 Présidence des élections pour 2010-2011 (1 poste à combler + 1 poste substitut)
  - 14.2 Élection des vérificateurs pour 2009-2010 (2 postes à combler)
  - 14.3 Conseil exécutif pour 2010-2011 (9 postes à combler)
  - 14.4 Comité des relations du travail pour 2010-2011 (1 poste à combler + 1 poste substitut)
  - 14.5 Commission des études (2 postes à combler)

- 14.6 Comité santé et sécurité pour 2010-2011 (3 postes à combler)
- 14.7 Comité sur l'environnement
- 14.8 Conseil d'administration
- 15. Conditions d'éligibilité à la direction des études
- 16. Hommage à nos retraités de l'année
- 17. Varia

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SYNDICALE DU 18 FÉVRIER 2010  
AJOURNÉE AU 18 MARS 2010 ET AU 6 MAI 2010**

**Recommandation 32**

Que le procès-verbal de l'assemblée syndicale du 18 février 2010 ajournée au 18 mars et au 6 mai 2010 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Sylvain Beausoleil  
Appuyée par Michel Desmarais  
**Adoptée à l'unanimité**

**4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES**

**Recommandation 33**

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les nouveaux membres ayant adhéré au SPECA depuis le 18 février 2010 et dont les noms suivent : *Yves-André Bergeron* (Philosophie), *Annie-Ève Collin* (Philosophie), *Florian Ferrand* (Philosophie), *Martin Marier* (Philosophie), *Benoît Poulin* (Philosophie) *Éric Langis* (Physique), *Samih Yusuf* (Physique).

Proposée par Philippe Boudreau  
Appuyée par Raynald Pepin  
**Adoptée à l'unanimité**

**5. INFORMATIONS**

Annette Gélinas informe l'assemblée de la tenue d'une manifestation le 5 juin à 13 h 30, manifestation visant à dénoncer l'agression sanglante de l'armée israélienne contre la flottille de liberté de Gaza et pour exiger la levée immédiate du siège de Gaza. Tous les professeurs disponibles sont invités à y participer.

Elle informe aussi l'assemblée que le local du SPECA sera fermé les 7 et 8 juin 2010.

Finalement, elle rappelle que la date limite de remise au local du SPECA de la pétition relative aux transferts fédéraux est le 9 juin prochain.

**6. MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES BILANS**

Annette Gélinas rappelle que lors de l'assemblée générale de l'an dernier, les bilans des comités syndicaux soient acheminés par courriel aux enseignants quelques jours avant la tenue de l'assemblée afin qu'ils puissent les lire. Depuis lors, trois départements ont fait savoir que les enseignants qu'ils regroupent souhaiteraient que ces bilans soient résumés afin d'augmenter le temps dont disposerait l'assemblée pour en débattre.

Elle fait connaître la position de l'exécutif sur cette question, notamment en soulignant que le mini-congrès que suggère l'exécutif dans son bilan sera une occasion de faire de tels débats de façon complète et en prenant connaissance de l'ensemble des pratiques du mouvement à ce chapitre.

**Recommandation 34**

Que les bilans soient présentés par l'exécutif sous forme de résumés oraux. Ces résumés seraient d'une durée de 5 minutes, à l'exception du bilan du Conseil exécutif qui serait de 10 minutes.

Suite à chaque bilan, une période de 5 minutes serait ouverte à la discussion et à des propositions, sauf pour le bilan du Conseil exécutif où la période serait de 10 minutes.

Le président d'assemblée pourrait prolonger la période de discussion si nécessaire.

Que cette formule soit ré-évaluée au cours d'une assemblée syndicale de l'année 2010-2011.

Proposée par Philippe De Grosbois  
Appuyée par Denise Poirier

Que cette proposition soit déposée.

Proposée par Philippe Boudreau  
Appuyée par Paule Mauffette  
**Adoptée à l'unanimité**

## **7. FINANCES DU SPECA**

### **a) Bilan financier 2009-2010**

Yves Coutu présente l'état des revenus et dépenses du SPECA pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 août 2009 de même que le rapport des vérificateurs.

#### **Recommandation 35**

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte l'État des revenus et dépenses du SPECA pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 août 2009, le bilan financier du SPECA au 31 août 2009 et le rapport des vérificateurs présentés dans le document « Bilans syndicaux 2009-2010 ».

Proposée par André Martineau  
Appuyée par Linda Delisle  
**Adoptée à l'unanimité**

### **b) Demandes d'appui aux luttes**

#### **Recommandation 36**

Que l'exécutif soit autorisé à dépasser le montant maximal mensuel par lutte durant l'été pour le solde de la cote P-8 du budget 2009-2010 dans la mesure où la nature des luttes appuyées lui semblera le justifier.

Proposée par Louise Forget  
Appuyée par Raynald Pepin  
**Adoptée à l'unanimité**

### **c) Prévisions budgétaires 2010-2011**

Yves Coutu expose les prévisions budgétaires du SPECA pour 2010-2011.

#### **Recommandation 37**

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les prévisions budgétaires du SPECA 2010-2011 telles que présentées dans le document « Prévisions budgétaires du SPECA pour la période s'étendant du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2011 ».

Proposée par Jacqueline Bergeron  
Appuyée par Michel Desmarais  
**Adoptée à l'unanimité**

## **8. CONSEIL EXÉCUTIF DU SPECA**

### **a) Bilan de l'exécutif sortant 2009-2010**

Annette Gélinas présente le bilan des membres au Conseil exécutif pour 2009-2010.

### **b) Décisions à prendre**

#### **Recommandation 38**

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan du Conseil exécutif du SPECA 2009-2010 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2009-2010 ».

Proposée par Robert St-Amour  
Appuyée par Manon Lalonde

## Adoptée à l'unanimité

### Recommandation 39

Attendu la tradition du SPECA de tenir un mini-congrès à des moments appropriés de son histoire, généralement une fois par décennie.

Attendu le renouvellement important du personnel enseignant au cours des dernières années.

Attendu les attaques de plus en plus marquées de divers courants conservateurs aussi bien dans les sphères politiques, économiques, fiscales et morales qui mettent à mal les droits humains, sociaux et syndicaux.

Attendu que ces politiques se reflètent de plus en plus dans le domaine de l'éducation et plus particulièrement dans les nouvelles politiques de gouvernance et de sélection des directions de collège et du personnel cadre.

Attendu, dans ce contexte, la nécessité pour le mouvement syndical et particulièrement pour le SPECA de mener une réflexion en profondeur sur cette nouvelle réalité et de trouver les meilleurs façons pour réévaluer et renouveler ses pratiques, ses alliances, ses interventions et ses communications avec les membres dans le but de renforcer la démocratie et la solidarité en son sein afin d'affronter les défis qui s'annoncent et de mener les combats qui s'imposent.

Il est proposé

- que le Comité école et société du SPECA, soutenu par le conseil exécutif, organise la tenue d'un mini-congrès, dans les meilleurs délais après la conclusion des actuelles négociations;
- que le comité École et société soit, entre autres, chargé :
  - d'élaborer les thématiques qui seront soumis au mini-congrès;
  - de produire des analyses pertinentes sur ces thèmes;
  - de sélectionner, au besoin, des personnes ressources qui pourraient apporter un éclairage pertinent sur ces thèmes;
  - de formuler des pistes ou des hypothèses de solutions, recommandations ou actions à soumettre à l'assemblée;
  - de déterminer les formes les plus appropriées pour la tenue de ce mini-congrès;
- qu'un rapport d'étape soit présenté à l'assemblée syndicale avant la tenue de ce mini-congrès;
- que tous les membres intéressés à la préparation et à l'organisation d'une telle réflexion soient invités à se joindre au Comité école et société.

- 
- 
- 

Proposée par Christiane Gosselin  
Appuyée par Philippe Boudreau

### Amendement

Que l'on remplace dans la proposition, « dans les meilleurs délais » par « au plus tard en juin 2011 ».

Proposé par Denise Poirier  
Appuyé par Renaud Bellemare

**Adopté à l'unanimité**

**La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité**

La proposition principale amendée se lit donc ainsi :

Attendu la tradition du SPECA de tenir un mini-congrès à des moments appropriés de son histoire, généralement une fois par décennie.

Attendu le renouvellement important du personnel enseignant au cours des dernières années.

Attendu les attaques de plus en plus marquées de divers courants conservateurs aussi bien dans les sphères politiques, économiques, fiscales et morales qui mettent à mal les droits humains, sociaux et syndicaux.

Attendu que ces politiques se reflètent de plus en plus dans le domaine de l'éducation et plus particulièrement

dans les nouvelles politiques de gouvernance et de sélection des directions de collège et du personnel cadre.

Attendu, dans ce contexte, la nécessité pour le mouvement syndical et particulièrement pour le SPECA de mener une réflexion en profondeur sur cette nouvelle réalité et de trouver les meilleurs façons pour réévaluer et renouveler ses pratiques, ses alliances, ses interventions et ses communications avec les membres dans le but de renforcer la démocratie et la solidarité en son sein afin d'affronter les défis qui s'annoncent et de mener les combats qui s'imposent.

Il est proposé

- que le Comité école et société du SPECA, soutenu par le conseil exécutif, organise la tenue d'un mini-congrès, au plus tard en juin 2011 après la conclusion des actuelles négociations;
- que le comité École et société soit, entre autres, chargé :
  - d'élaborer les thématiques qui seront soumis au mini-congrès;
  - de produire des analyses pertinentes sur ces thèmes;
  - de sélectionner, au besoin, des personnes ressources qui pourraient apporter un éclairage pertinent sur ces thèmes;
  - de formuler des pistes ou des hypothèses de solutions, recommandations ou actions à soumettre à l'assemblée;
  - de déterminer les formes les plus appropriées pour la tenue de ce mini-congrès;
- qu'un rapport d'étape soit présenté à l'assemblée syndicale avant la tenue de ce mini-congrès;
- que tous les membres intéressés à la préparation et à l'organisation d'une telle réflexion soient invités à se joindre au Comité école et société.

## **9. COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL**

### **a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité des relations du travail pour 2009-2010**

Annette Gélinas présente le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants au Comité des relations du travail pour 2009-2010.

### **b) Décisions à prendre**

#### **Recommandation 40**

Que l'assemblée syndicale reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au Comité des relations du travail 2009-2010 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2009-2010 ».

Proposée par Jean-François Dubuc

Appuyée par Linda Delisle

**Adoptée à l'unanimité**

## **10. COMMISSION DES ÉTUDES**

### **a) Bilan des enseignantes et enseignants à la Commission des études pour 2009-2010**

Marie-Hélène Lapointe présente le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants à la Commission des études pour 2009-2010.

### **b) Décisions à prendre**

#### **Recommandation 41**

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants à la Commission des études 2009-2010 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2009-2010 ».

Proposée par Renaud Bellemare

Appuyée par Denise Poirier

**Adoptée à l'unanimité**

## **11. COMITÉ SANTÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION**

### **a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité santé, sécurité et prévention pour 2009-2010**

Mohand Atrou présente le bilan de l'équipe des enseignantes et des enseignants au Comité santé, sécurité et prévention pour 2009-2010.

### **b) Décisions à prendre**

## **Recommandation 42**

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au comité santé, sécurité et prévention 2009-2010 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2009-2010 ».

Proposée par Suzanne Tassé  
Appuyée par Matthieu Devito  
**Adoptée à l'unanimité**

## **12. COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT**

### **a) Bilan des enseignantes et enseignants au Comité de perfectionnement pour 2009-2010**

Diane Labarre présente le bilan des enseignantes et des enseignants au Comité de perfectionnement pour 2009-2010, bilan qui inclut une recommandation à l'assemblée.

### **b) Décisions à prendre**

#### **Recommandation 43**

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au Comité de perfectionnement 2009-2010 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2009-2010 ».

Proposée par Stéphane Gill  
Appuyée par Jean-François Dubuc  
**Adoptée à l'unanimité**

#### **Recommandation 44**

Que l'assemblée syndicale du SPECA accepte les modifications pour 2010-2011 telles que présentées dans le document « Bilans syndicaux 2009-2010 ».

Proposée par Raynald Pepin  
Appuyée par Dominique Lussier  
**Adoptée à l'unanimité**

### **c) Nomination des membres pour 2010-2011**

#### **Recommandation 45**

Que mandat soit donné à l'exécutif du SPECA de désigner les enseignantes et enseignants membres du Comité de perfectionnement pour 2010-2011 sur la base des critères déjà votés par l'assemblée syndicale, à savoir la représentativité des secteurs et la continuité dans l'équipe.

Proposée par Marc Vautier  
Appuyée par Linda Delisle  
**Adoptée à l'unanimité**

## **13. COMITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT**

Michèle Clermont présente le bilan des enseignantes et des enseignants au Comité sur l'environnement pour 2009-2010.

#### **Recommandation 46**

Que l'assemblée syndicale du SPECA reçoive le bilan des enseignantes et enseignants au Comité sur l'environnement 2009-2010 tel que présenté dans le document « Bilans syndicaux 2009-2010 ».

Proposée par Richard Lebel  
Appuyée par Jean Mongeon  
**Adoptée à l'unanimité**

## **14. ÉLECTIONS**

Paule Mauffette agit comme présidente d'élection et Jean Karam comme secrétaire.

**14.1 Présidence des élections 2010-2011 (1 poste à combler)**

Louise Forget propose *Ginette Cartier*. Elle accepte et est élue par acclamation. Dominique Lussier propose *Louise Forget* comme substitut. Elle accepte et est élue par acclamation.

**14.2 Élection des vérificateurs pour 2009-2010 (2 postes à combler)**

Daniel Cholette propose *Mélanie Morin* et Gaston Sauvé propose *Jean Mongeon*. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

**14.3 Conseil exécutif pour 2010-2011 (9 postes à combler)**

Paule Mauffette, présidente des élections, annonce à l'assemblée que toutes les candidatures ont été reçues dans les délais prévus, que les candidates et les candidats de même que les personnes les ayant proposés ou secondés sont tous des membres en règle du SPECA et que tous les postes sont comblés par acclamation.

À LA PRÉSIDENTENCE:

Annette Gélinas

Proposée par Sylvain Beausoleil

Secondée par Benoît Pothier

Secondée par Élane Baribeault

SEULE CANDIDATURE RECUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION

À LA VICE-PRÉSIDENTENCE

André Vincent

Proposé par Philippe Boudreau

Secondé par Jean-François Dubuc

Secondé par Raynald Pepin

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

AU POSTE DE SECRÉTAIRE

Marie-Hélène Lapointe

Proposée par Marc-Olivier Laflamme

Secondée par Hugo Roy

Secondée par Philippe Labarre

SEULE CANDIDATURE RECUE, LA CANDIDATE EST ÉLUE PAR ACCLAMATION

AU POSTE DE TRÉSORIER

Yves Coutu

Proposé par Jean Karam

Secondé par Sylvain Beausoleil

Secondé par Jean-François Dubuc

SEULE CANDIDATURE RECUE, LE CANDIDAT EST ÉLU PAR ACCLAMATION

AUX POSTES DE DIRECTRICES ET DE DIRECTEURS (5 postes à combler):

CANDIDAT:

Mohand Atroun

Proposé par Raymond Legault

Secondé par Aicha Mebarek

Secondé par Benoît Pothier

CANDIDAT:

Stéphane Gill

Proposé par Raymond Legault

Secondé par Aicha Mebarek

Secondé par Louis Léveillé

CANDIDATE:

Diane Labarre

Proposée par Louis-Philippe Lépine

Secondée par Sylvain Beausoleil

Secondée par Louis Léveillé

CANDIDATE:

Dominique Lussier

Proposée par Colette Sigouin

Secondée par Réjean Painchaud

Secondée par Benoît Pothier

CANDIDATE:

Nathalie Roussin

Proposée par Stéphane Gill

Secondée par Mohand Atroun

Secondée par Louis Léveillé

AUCUNE AUTRE CANDIDATURE REÇUE, TOUTES LES CANDIDATES ET TOUS LES CANDIDATS SONT ÉLUS PAR ACCLAMATION.

**14.4 Comité des relations du travail pour 2010-2011 (2 postes à combler)**

Stéphane Gill propose *Robert Thibault* comme délégué régulier et Stéphane Gill propose *Diane Labarre* comme délégué substitut. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

**14.5 Commission des études**

Seuls deux postes sont à combler : ceux des délégués toute provenance.

Jean-François Dubuc propose *Marie-Hélène Lapointe* et *André Vincent*. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

**14.6 Comité santé et sécurité pour 2010-2011 (3 postes à combler)**

Annette Gélinas propose *Mohand Atroun*, Michèle Clermont propose *Richard Lebel*, Mohand Atroun propose *Chantal Asselin*. Tous acceptent et sont élus par acclamation.

Mohand Atroun propose *Denis Grondin* et *Walter Tshibangu* comme substituts au Comité santé et sécurité. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

**14.7 Comité sur l'environnement pour 2010-2011 (4 postes à combler)**

Richard Lebel propose *Michèle Clermont*, Michèle Clermont propose *Alice Marcotte*, Renaud Bellemare propose *Monique Boucher*. Tous acceptent et sont élus par acclamation.

L'exécutif se chargera de trouver une quatrième personne pour nous représenter à ce comité.

**14.8 Conseil d'administration**

Josée Déziel propose *Jean Karam* et André Vincent propose *Jean-Luc Filiatreault*. Ils acceptent et sont élus par acclamation.

**Recommandation 47**

**Motion de félicitations**

Qu'une motion de félicitations soit adressée aux membres sortants de l'exécutif du SPECA pour le travail accompli et le dévouement témoigné au cours de l'année scolaire 2009-2010.

Proposée par Michel Desmarais

Appuyée à l'unanimité

**Adoptée à l'unanimité**

**15. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À LA DIRECTION DES ÉTUDES**

Annette Gélinas présente le mode de fonctionnement relatif à la sélection aux postes de direction générale et de direction des études. Elle précise l'importance des conditions et critères s'appliquant dans de tels cas. Marie-Hélène Lapointe présente par la suite les conditions d'éligibilité au poste de direction des études suggérées par l'exécutif et l'équipe des professeurs de la CÉ.

**Proposition 48**

Que l'assemblée syndicale mandate ses représentants pour défendre les conditions d'éligibilité suivantes au poste de direction des études :

1. Diplôme universitaire de deuxième cycle, dans un champ de spécialisation approprié.
2. Au moins cinq (5) années d'expérience d'enseignement au collégial et au moins cinq (5) années d'expérience dans des fonctions d'encadrement reliées à la pédagogie dans le réseau collégial.
3. Maîtrise supérieure de la langue française, parlée et écrite.

Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de formation pourrait compenser l'absence de l'une ou l'autre des conditions d'éligibilité. »

Proposée par Jean-François Dubuc  
Appuyée par Robert Thibault

#### **Amendement**

Que le point 3 se lise ainsi : « Excellente maîtrise de la langue française, parlée et écrite ».

Proposé par Renaud Bellemar  
Appuyé par Élane Baribeault  
**Adopté à l'unanimité**

#### **La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité**

La proposition principale amendée se lit donc ainsi :

Que l'assemblée syndicale mandate ses représentants pour défendre les conditions d'éligibilité suivantes au poste de direction des études :

1. Diplôme universitaire de deuxième cycle, dans un champ de spécialisation approprié.
2. Au moins cinq (5) années d'expérience d'enseignement au collégial et au moins cinq (5) années d'expérience dans des fonctions d'encadrement reliées à la pédagogie dans le réseau collégial.
3. Excellente maîtrise de la langue française, parlée et écrite.

Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de formation pourrait compenser l'absence de l'une ou l'autre des conditions d'éligibilité. »

#### **16. HOMMAGE À NOS RETRAITÉ-ES DE L'ANNÉE**

L'assemblée rend hommage aux 21 enseignantes et enseignants qui ont pris leur retraite cette année. Il s'agit des personnes suivantes : *Roger Allard, Robert Arpin, Jacques Bélisle, Claude Bruxelle, Robert Claing, Marie-Christine Dancette, Micheline Dumais, Claude Ferragne, Daniel Fyen, Guy Gingras, Michel Haspeck, Denis Langlois, Pierre Lavertue, Michel Leclerc, Jacques Martel, Guy Mercier, Pierre Paquette, Guy Racine, Pierre Richard, Denis Servant, Anne-Marie Shebib.*

Levée de l'assemblée : l'assemblée est levée à 17 h.

Adopté le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire